



# FLASH INFO

Mars 2024

Horaires d'ouverture de la mairie : 9H00 – 12H00 du lundi au vendredi - Tel 0251007012

Possibilité de recevoir en dehors sur demande uniquement. **FERMETURE EXCEPTIONNELLE 7 MARS 2024**

Mail : [contact@mairiesaintpierrelevieux.fr](mailto:contact@mairiesaintpierrelevieux.fr) - URGENCE 06 13 42 67 74 (maire)



Boulangerie M&C - Tel 0251504672  
[boulangeriesouil85@yahoo.com](mailto:boulangeriesouil85@yahoo.com)

## RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Notre boulangerie, totalement rénovée, a rouvert ses portes début février, avec une belle offre, de qualité, déjà reconnue.

Maxime et Chloé proposent des pains blancs et tradition, mais également des pâtisseries fraîches « maison », du préfou, des sandwiches, pains-bagnats, à associer à des formules du midi, sans oublier les pizzas du week-end, dès le vendredi, fort appréciées.

**Horaires mardi au samedi : 7H-13H30 / 16H-19H30 dimanche 7H30-13H30**

## Course cycliste de Saint Pierre le Vieux (85) Organisé par la SV Fontenay

## CHAMPIONNATS DE VENDÉE SAMEDI 13 AVRIL



Bar & Restauration sur place

Après la belle réussite des épreuves organisées en 2023, la SV Fontenay revient sur notre commune pour l'organisation de championnats départementaux.

Le circuit proposé l'année passée s'est montré particulièrement sélectif et les saint-pétruscains auront l'opportunité de suivre une compétition encore plus disputée. Soyons au rendez-vous !

## LÉGALISATIONS DE SIGNATURES : sur RV si possible

Les légalisations de signatures nécessitent la présence du maire ou d'un adjoint, d'où la demande de la part de la mairie de privilégier une prise de rendez-vous.

Bien entendu, pour certaines situations, une réponse urgente peut être nécessaire.

Attention, la signature de l'administré concerné doit s'effectuer en présence du maire ou d'un adjoint, il convient de ne pas présenter des documents signés au préalable. Merci.



**11 et 12 MAI 2024**

### **FOYER RURAL DE LA PORTE DE L'ILE**

L'association Pict'Art, basée à Luçon et qui rayonne sur tout le sud de notre Département, propose une exposition d'artistes du territoire le week-end de l'Ascension. À l'image de l'expo « Saint-Pierre a du talent » à l'Église de Chalais en 2022, ce moment rassemblera au-delà, d'où la nécessité d'une salle de taille plus importante, et nos artistes saint-pétruscains sont bien entendu conviés à participer (peinture, dessin, sculpture, photo). Il est encore possible de se manifester directement auprès du maire au 0613426774.

**Date à noter sur l'agenda : Fête de la Musique le 22 JUIN à l'aire de loisirs (ou au terrain de foot en fonction de la météo) avec 2 ensembles festifs ! À ne pas manquer !**

### **UN PEU DE CIVISME...**

#### **-Le respect du code de la route en général**

Le Préfet de la Vendée, devant des chiffres très mauvais, a annoncé des contrôles plus nombreux. Des administrés de notre commune font régulièrement remonter des comportements inadaptés et dangereux. C'est malheureusement une réalité.

#### **-Le stationnement des véhicules**

Dans l'intérêt de chacun, nous sommes invités à privilégier de garer nos véhicules à l'intérieur de nos propriétés privées lorsque cela est possible, surtout dans les secteurs où il peut y avoir des problématiques dues à une concentration de voitures. En aucun cas, il ne convient de se garer sur les trottoirs.

Vu les contrôles annoncés par le Préfet, il vaut mieux s'abstenir...

#### **L'élagage des haies qui dépassent**

Que ce soit du côté de chez ses voisins ou bien sur la voie publique, il est impératif de tailler les branches (ou autres) qui dépassent.

#### **Problèmes de voisinage**

L'arbitrage de la municipalité est de temps à autres demandé pour régler des soucis de voisinage. Il suffit pourtant parfois de simplement s'écouter et se parler tranquillement. Une personne médiatrice est cependant à la disposition de la population si nécessaire : Mme Martine Godreau, sur RV, au 07 84 97 88 24.

#### **Déjections canines**

On signale régulièrement et trop souvent des déjections canines sur les trottoirs. Les propriétaires des chiens doivent faire en sorte de procéder au ramassage le cas échéant. Il serait navrant d'en venir à faire procéder à des verbalisations.





# FLASH INFO

Mai 2024

Horaires d'ouverture de la mairie : 9H00 – 12H00 du lundi au vendredi

Possibilité de recevoir en dehors sur demande uniquement. TÉLÉPHONE : 02 51 00 70 12

Mail : [contact@mairiesaintpierreleieux.fr](mailto:contact@mairiesaintpierreleieux.fr) - URGENCE 06 13 42 67 74 (maire)



**LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA GRAND'RUE DE LA PORTE DE L'ILE SE DÉROULERONT DE LA MI-JUIN À LA MI-SEPTEMBRE (PRÉVISIONS). LES RIVERAINS SERONT PRÉVENUS DIRECTEMENT PAR L'ENTREPRISE POUR LA PÉRIODE LA PLUS IMPACTANTE. UNE DÉVIATION SERA MISE EN PLACE AFIN QUE LES VÉHICULES HORS COMMUNE SOIENT INVITÉS À NE PAS EMPRUNTER LA RD23.**

## EXPOSITION SUR L'INDOCHINE FRANÇAISE

**À l'occasion du 70ème anniversaire de la fin du conflit de l'Indochine.**

**Samedi 8 Juin 2024 - 10H00-18H00**

**Place des Anciens Combattants**

Exposition organisée par la section CATM de Saint-Pierre-le-Vieux à l'occasion du 70ème anniversaire de la fin de la guerre de l'Indochine suite à la capitulation de la France après la défaite de Diên Biên Phu en 1954. Une guerre qui a fait plus de 500.000 morts. Comprendre son origine de la colonisation jusqu'à son retrait.

### ENTRÉE GRATUITE

En mémoire à nos nombreux soldats tombés lors de ce conflit, une cérémonie sera organisée à 11H devant le Monument aux Morts en présence de notre vétéran d'Indochine Serge Bourut et les porte-drapeaux avec dépôt de gerbes.



Le Vietnam, le Laos et le Cambodge correspondaient à l'Indochine française.

## FÊTE DES PRIX

Aire de loisirs

**DIMANCHE 30 JUIN**

à partir de 10H30

**11H NUMÉROS DES  
ÉLÈVES DE L'ÉCOLE**

**12H MÉCHOUI**

**16H REMISE DES  
PRIX AUX CM2 PAR  
LE CONSEIL**

**16H15 KERMESSE**

**Venez nombreux !**

**Au bénéfice**

**de l'Amicale laïque et de  
l'Association de Parents  
d'élèves de notre école**



## RÉOUVERTURE DE L'EMBARCADÈRE

Mme Chanson a pris contact avec la mairie et l'ancien prestataire pour relancer l'activité de loisirs du côté de notre embarcadère.

Souhaitons-lui la bienvenue et une pleine activité estivale en complément de notre aire de loisirs déjà bien fréquentée à la saison.

**FÊTE DE LA MUSIQUE** (lieu à préciser en fonction de la météo en particulier)

**SAMEDI 22 JUIN** à partir de 20H, groupes proposés par la Municipalité :

**LES ALFAZIUKS** suivis de la **BANDA EL GRUPETTO !**

## Les Alfaziuks

des ukulélés, des percussions et des chansons



Venez nombreux ! Au bénéfice de l'Amicale laïque qui proposera boissons et restauration.



Après la Biennale et la Flamme olympique : **SAINT-PIERRE !**



## **AUTRES RENDEZ-VOUS ESTIVAUX**

**Vendredi 14 juillet** à 12H : Apéritif-préfou offert par la commune + repas proposé par l'Association de Combattants (ou pique-nique) - Aire de loisirs

**Vendredi 9 août** en soirée : **CINÉMA de PLEIN AIR** - Aire de loisirs

Dans le cadre de la semaine du court métrage organisée par la CCVSA, cette année, la « Boîte carrée » fait escale à Saint-Pierre-le-Vieux.

Les films projetés feront l'objet d'un vote du public. **GRATUIT.**

(résultats lors de la dernière séance le lendemain à Nieul au Parc du Vignaud)

**De la mi-juin à la mi-septembre** : **EXPO « Petites et grosses bêtes du Marais »**

De Jac Pommier, répartie près de la Mairie et de la place de la boulangerie.







Août 2024

# FLASH INFO

Horaires d'ouverture de la mairie : 9H00 – 12H00 du lundi au vendredi

Possibilité de recevoir en dehors sur demande uniquement. TÉLÉPHONE : 02 51 00 70 12

Mail : [contact@mairiesaintpierreleieux.fr](mailto:contact@mairiesaintpierreleieux.fr) - URGENCE 06 13 42 67 74 (maire)

Festivité proposée par  
la CCVSA

Festival  
de courts  
métrages

9<sup>e</sup> édition



## Le plein de Super

14 JUIN > 14 SEPTEMBRE 2024

**VENDREDI 9 AOÛT à l'AIRE DE LOISIRS**  
**vers 21H30 - GRATUIT**  
**COURTS MÉTRAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**

Nomade depuis sa création en 2009, La boîte carrée cherche à faire revivre quelque chose du cinéma forain, des origines du cinéma.

L'association propose des situations de rencontres, d'échanges et de pratiques cinématographiques. Elle expérimente la mobilité pour promouvoir le court métrage sous toutes ses formes.

Au programme : des séances de courts métrages (le festival Le plein de Super, la Fête du court métrage, des projections thématiques...), des ateliers (programmation, réalisation, précinéma, animation...), des créations de films, des impromptus au gré des envies du moment...

Le plein de Super propose un voyage à travers des courts métrages venus des quatre coins du monde.

Chaque séance commence par un film patrimoine, puis présente 5 à 6 courts métrages contemporains, variés dans leurs émotions, leurs rythmes, leurs couleurs... À la fin de la projection, les spectateurs sont invités à écrire une carte postale au réalisateur du film de leur choix : c'est le prix du public.

Séances gratuites en plein air, sous les étoiles : apportez vos plaids (et vos crayons) ! À partir de 6 ans - 1h

FOCUS PATRIMOINE CINÉMA : BUSTER KEATON



**MALEC CHAMPION DE GOLF**  
(CONVICT 13)

BUSTER KEATON, EDDIE CLINE  
États-Unis / 1920 / 21 min  
Comique films / Métro Pictures

Un jeune golfeur est agressé par un forçat évadé et se retrouve enfermé à sa place en prison.



**LA VOISINE DE MALEC**  
(NEIGHBORS)

BUSTER KEATON, EDDIE CLINE  
États-Unis / 1920 / 17 min  
Comique films / Métro Pictures

Malec et sa charmante voisine sont très amoureux, et souhaitent se marier. Mais le père de la jeune fille est résolument opposé à cette union.



**FRIGO DÉMÉNAGEUR**  
(COPS)

BUSTER KEATON, EDDIE CLINE  
États-Unis / 1922 / 19 min  
Comique films / Métro Pictures

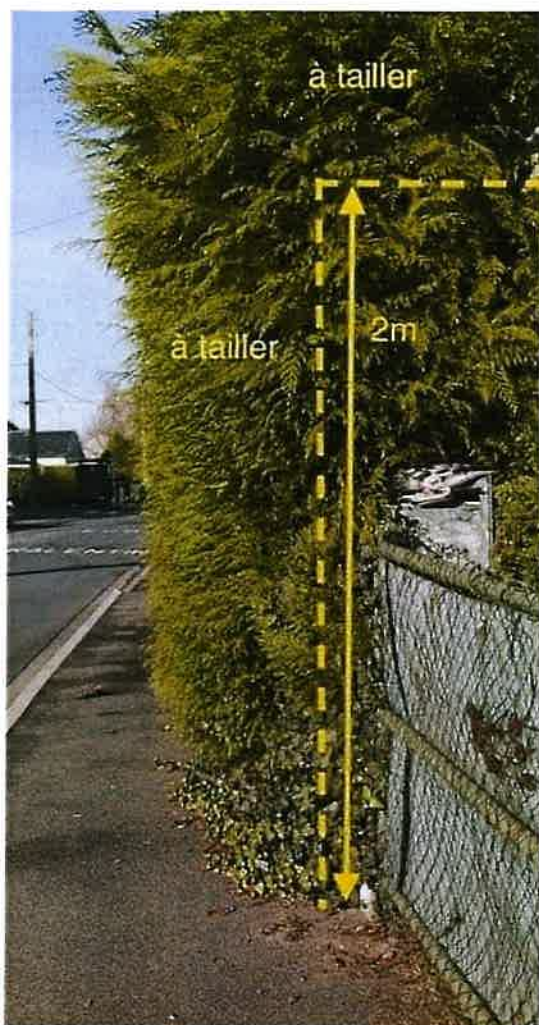
Suite à un quiproquo malheureux, Buster est poursuivi par des policiers de plus en plus nombreux.



## RAPPEL : RÉGLEMENTATION -TAILLE DES HAIES - PARTICULIERS

Les illustrations ci-dessous montrent les règles concernant les haies donnant sur la voie publique :

- pas de dépassement sur le trottoir
- Hauteur maximale inférieure ou égale à 2 mètres



## **CANICULE, FORTES CHALEURS** ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS  
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE  
DES NOUVELLES  
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE  
D'ALCOOL



BOIRE  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON  
AU FRAIS - FERMER  
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ  
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS  
PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,  
**APPELEZ LE 15**

## SOYONS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Concernant nos amis les chiens :  
**LES ABOIEMENTS CONTINUS NE  
SONT PAS AUTORISÉS!**

La municipalité est trop souvent  
contrainte d'intervenir pour des  
abolements continus, diurnes  
mais aussi nocturnes. Les règles  
et le bon sens autorisent un  
abolement ponctuel, mais pas  
sur un temps long. Merci aux  
propriétaires de leur attention.





Septembre 2024

# FLASH INFO

Horaires d'ouverture de la mairie : 9H00 – 12H00 du lundi au vendredi

Possibilité de recevoir en dehors sur demande uniquement. TÉLÉPHONE : 02 51 00 70 12

Mail : [contact@mairiesaintpierreleieux.fr](mailto:contact@mairiesaintpierreleieux.fr) - URGENCE 06 13 42 67 74 (maire)



Carte du sentier Bois Blanc

N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles pour l'organisation ! Contact : mairie 0251007012

## 2 MARCHES SOLIDAIRES POUR OCTOBRE ROSE NOVEMBRE BLEU

**DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024**

**DÉPARTS de 10H à 11H30**

**AIRE DE LOISIRS**



**AU BÉNÉFICE DE**

**INSCRIPTIONS SUR PLACE - 10€  
OU SUR INTERNET**

<https://www.larochesuryon.fr/lajosephine/>



**DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2023**

**DÉPARTS de 9H à 11H - LE BOURG  
PLACE DE LA MAIRIE**

**AU BÉNÉFICE DE L'AVLC**

Association Vendéenne de Lutte contre le Cancer

**INSCRIPTIONS SUR PLACE - 10€**

« ON PEUT TOUTES ET TOUS  
VENIR EN BLEU ! »



**NOVEMBRE BLEU**

mois de campagne dédiée à la sensibilisation  
du cancer de la prostate - rens. 06 13 42 67 74

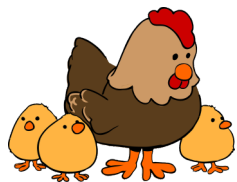


**Présence de la  
Sécurité civile**

**Ravitaillement  
offert par la  
municipalité à  
l'arrivée**

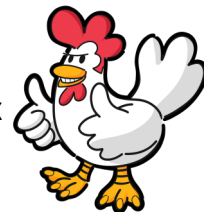
Un second circuit, d'une dizaine de kilomètres,  
sera également proposé le 3 novembre. Il sera  
déterminé en fonction de la météo qui  
précédera et impactera ou non les chemins...





## Implantation d'un poulailler et de ses enclos :

L'implantation d'un local abritant un élevage doit être conforme aux règles d'urbanisme.



**La mairie est régulièrement interpellée pour des problématiques de voisinage. Parmi elles, les poulaillers font parfois l'objet de questionnements. Voici quelques points de réglementation.**

En ce qui concerne les nuisances dues au bruit, votre basse-cour doit respecter les règles de voisinage prévue par l'**article R 1334-31 du code de la santé publique**. Vous devez veiller à ce que vos animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé de vos voisins.

Aucune distance n'est imposée pour les élevages de type familial, mais s'ils sont plus de 10, vous devrez les installer à plus de 25 m des habitations et à 50 m de celles-ci s'ils sont plus de 50.

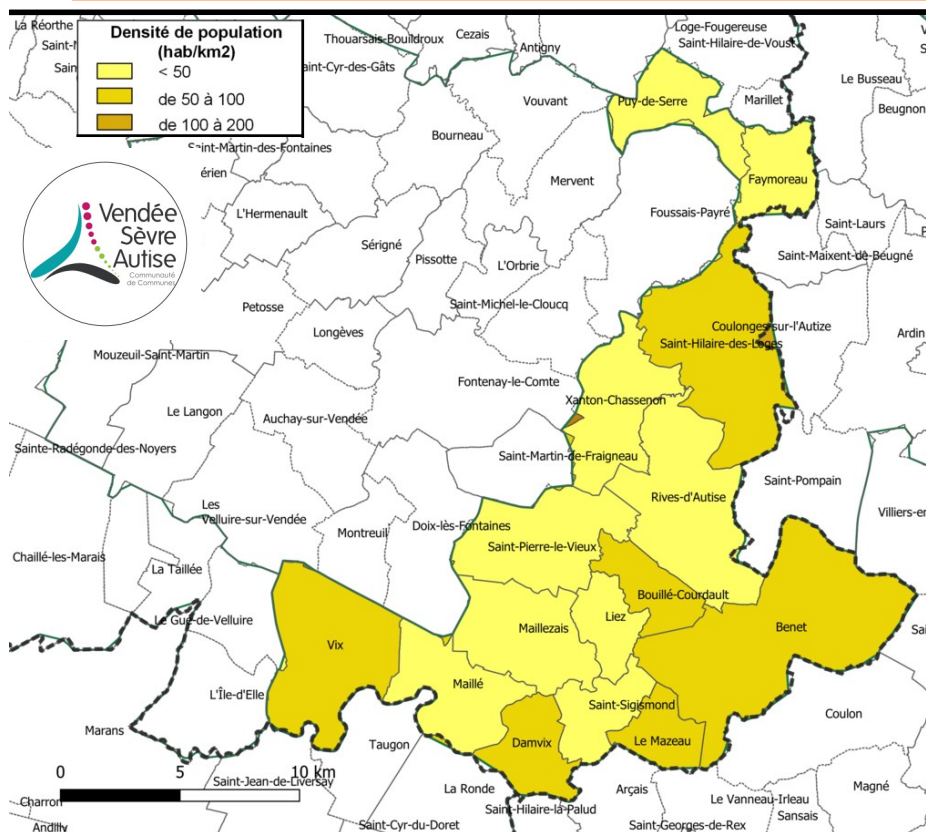
Le cocorico du coq, le glouglou du dindon, le cotcot des poules, le coincoin du canard ... sont des bruits considérés « normaux » de voisinage à la campagne.

Cependant lorsqu'ils deviennent anormaux, c'est-à-dire répétitifs, intenses, sans répit, de jour comme de nuit, la réglementation sur le bruit de voisinage et de comportement s'applique. On considérera que le chant du coq au lever et au coucher du soleil est normal. Mais s'il chante de façon incessante, nuit et jour, cela sera considéré comme un comportement anormal, donc un trouble du voisinage.

**Article 1385 du code civil :** Les propriétaires ou détenteurs d'animaux de basse-cour sont responsables si le bruit qu'ils causent devient un trouble anormal de voisinage.

**Article R1334-31 du code de la santé publique :** Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

**TRANSPORT SOLIDAIRE : VOLONTAIRES DEMANDÉS ! contacter la mairie au 0251007012**



La prochaine réunion du conseil de Communauté de communes Vendée Sèvre Autise aura lieu le **MARDI 5 NOVEMBRE 2024** à 18H30 à la salle des fêtes de Saint-Pierre-le-Vieux.

Ces réunions sont publiques et se déroulent alternativement sur les 15 communes de la CCVSA. La population y est conviée tout comme lors des réunions des conseils municipaux.

C'est au tour de notre commune de recevoir le conseil de CCVSA. Les compétences prises par la communauté de communes sont importantes. À (re)découvrir...





## FLASH INFO !

Octobre 2024



Horaires d'ouverture de la mairie : 9H00 – 12H00 du lundi au vendredi

Possibilité de recevoir en dehors sur demande uniquement. TÉLÉPHONE : 02 51 00 70 12

Mail : [contact@mairiesaintpierrelevieux.fr](mailto:contact@mairiesaintpierrelevieux.fr) - URGENCE 06 13 42 67 74 (maire)



### Invitation



Monsieur **HENRIET Christian**, Maire  
Et le **Conseil Municipal** de Saint-Pierre-le-Vieux  
sont heureux de vous convier à  
l'**inauguration des travaux du Foyer Rural et de la  
traversée du bourg** de La Porte de l'Île.

**Le samedi 16 novembre 2024 à 11h00**  
Au Foyer Rural de La Porte de l'Île

*Un verre de l'amitié clôturera la cérémonie*

**Afin d'organiser au mieux cet événement et éviter le gaspillage. Nous vous prions de vous inscrire en mairie, par mail ou par téléphone avant le vendredi 8 novembre.**

La RD 23 sera fermée à la circulation de 16h30 à 17h30 le jeudi 5 décembre 2024 pour la cérémonie cantonale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie.

Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de manger des fruits de mer, nous vous rappelons qu'une poubelle à coquillage se trouve près de l'atelier communal

A l'occasion de la fête de La Toussaint, nous vous rappelons que des poubelles sont mises à votre disposition aux cimetières de Chalais et de Saint-Pierre afin de déposer vos pots. Nous vous remercions de faire attention à ne pas les mélanger avec les végétaux.



**ATTENTION !**

**ARNAQUES**

Des personnes se faisant passer pour des entreprises mandatées par la commune viennent à la rencontre des administrés. Il s'agit d'une **arnaque** ! Surtout, n'ouvrez pas votre porte et ne signez aucun document. Si vous avez le moindre doute suite à un démarchage, n'hésitez pas à contacter la mairie.

#### Opération

La police intercommunale vous fait parvenir une fiche de surveillance à retourner rapidement complétée en mairie afin d'effectuer des contrôles de surveillance de votre maison pendant vos vacances. Cette fiche sera transmise à la brigade de gendarmerie pour les contrôles de nuit. Vous recevrez un SMS pour vous avertir de la situation de votre maison (R.A.S, Volet ouvert, Fenêtre, lumières...).

#### Tranquillité vacances

La municipalité souhaite remercier Monsieur **Jac POMMIER** pour la magnifique exposition photos « Petites et grosses bêtes du Marais ». Nous espérons que vous aurez apprécié ces jolies toiles disposées dans toute la commune pendant la période estivale. Néanmoins, nous avons dû déplorer quelques incivilités sur ces tableaux, ce qui est extrêmement regrettable.



# CALENDRIER

## Des événements



### *Halloween Party à la mairie*

*Bonbons offerts aux enfants déguisés*

*Mairie ouverte exceptionnellement de 09h00 à 17h00*



### *NOVEMBER, Marche Solidaire*

*Départ de 09h00 à 11h 30 - 10 €*

*Salle des fêtes*



### *Conseil Communautaire*

*18 h 30 - Salle des fêtes*



### *Commémoration de l'Armistice*

*11 h 15 - Mairie*

*Participation des enfants de l'école*



### *Inauguration des travaux de La Porte de l'Île*

*11 h 00 - Salle du Foyer Rural*



### *Repas du CCAS*

*Offert par la municipalité au plus de 65 ans*

*Salle des fêtes*



### *Cérémonie Cantonale*

*16 h 40 - Mairie*

*Participation des enfants de l'école*



### *Repas de Noël du Club*

*Tarif prochainement définit*

*Salle des fêtes*



### *Spectacle de fin d'année*

*De l'École de Marais Mouillé*

*Salle des fêtes*

